



Pour diffusion immédiate

Le 3 décembre 2018

La Ville de Moncton maintient son taux et entrevoit une croissance positive

Moncton – À sa séance publique du 3 décembre 2018, le Conseil municipal de Moncton a adopté officiellement son budget 2019. Le taux d'imposition des résidents de Moncton, qui n'augmentera pas en 2019, restera fixé à 1,6497 dollar par tranche de cent dollars de la valeur imposable. De plus, après une année fructueuse, l'assiette foncière globale de la Ville a augmenté de 3,84 % pour 2019, après avoir diminué de 0,25 % en 2018.

Points saillants du budget d'exploitation 2019, établi à 157,5 millions de dollars :

- L'assiette foncière a augmenté de 3,84 % dans l'ensemble; la valeur foncière résidentielle s'est relevée de 2,99 % et la valeur foncière non résidentielle a progressé de 5,47 %.
- Subvention de financement et de péréquation communautaire — En raison de l'augmentation de la valeur foncière et de son développement soutenu, la Ville est privée, par rapport à 2018, de plus de 3 millions de dollars en financement versé par le gouvernement provincial. En 2019, la Ville recevra donc 3,9 millions de dollars, au lieu de 6,9 millions de dollars en 2018.
- L'augmentation de 3,4 millions de dollars, en 2019, des charges budgétaires et des frais de financement de la dette sera compensée par la réduction prévue de 3,3 millions de dollars des dépôts dans les réserves.
- 2019 sera la première année d'exploitation complète du Centre Avenir et de l'esplanade.
- La Ville continue d'investir dans les immobilisations financées hors du budget d'exploitation (financement par répartition plutôt que par emprunts); elle consacrera un total de plus de 7 millions de dollars au financement des projets d'immobilisations.
- Les coûts liés aux services de surveillance policière de la GRC ont augmenté d'environ 7 % par rapport à 2018, surtout en raison de l'entrée en fonction de quatre nouveaux membres du personnel, des hausses de coûts normaux attribuables à l'inflation et de l'excédent de 1,3 million de dollars de la GRC pour l'exercice précédent, qui a été déposé dans une réserve et qui servira à réduire les hausses éventuelles des services de la GRC dans notre budget d'exploitation.
- Codiac Transpo — Hausse de plus de 600 000 \$ (9,5 %) du budget par rapport à 2018 pour financer les nouveaux trajets et services d'autobus, notamment les services à destination et au départ du Centre Avenir.
- La Ville versera en 2019 des subventions de 3,9 millions de dollars à des organismes locaux, dont une somme de 468 000 \$, afin d'aider les organismes et les agences qui se consacrent à la réduction de la pauvreté.

Points saillants du budget d'immobilisations de 77,6 millions de dollars de la Ville :

- Des contributions totales de 7 millions de dollars seront puisées dans le budget d'exploitation pour permettre de réduire le financement de la dette. Cette approche, qui constitue depuis les dernières

années une priorité stratégique, vient diminuer dans l'ensemble les fonds que doit emprunter la Ville et sa dette.

- La Ville puisera, dans la réserve des dépenses en immobilisations inutilisées au titre des exercices précédents, la somme d'environ 3,9 millions de dollars, qu'elle affectera à des projets en 2019.
- L'endettement net pour les projets d'immobilisations de 2019 totalisera 32,37 millions de dollars pour le fonds général et le fonds de services publics réunis.
- Des projets de plus de 17,3 millions de dollars seront consacrés à l'amélioration et au renouvellement des infrastructures d'eau et d'égouts, dont 6 millions de dollars seront investis dans le réseau d'aqueduc, afin de corriger le problème de prolifération des algues bleues vertes.
- Des projets de plus de 15,1 millions de dollars seront consacrés à la construction et à l'amélioration des égouts pluviaux.
- Des projets de plus de 14,4 millions de dollars seront consacrés à la construction et à l'amélioration des routes et des trottoirs, dont la réfection de la rue Lutz au cœur du centre-ville.
- Des projets de plus de 12,3 millions de dollars seront consacrés aux autres services de transport, dont 9,3 millions de dollars pour le parc d'autobus et l'infrastructure de Codiac Transpo et 2 millions de dollars pour d'importants travaux de modernisation du garage de stationnement de la rue Church.
- Des dépenses de plus de 10 millions de dollars sont consacrées aux loisirs et à la culture, notamment l'amélioration des parcs, des sentiers, des projets du plan directeur de loisirs, des éléments aquatiques pour les parcs, du Sportsplexe du CN, du terrain en gazon artificiel de l'école secondaire Moncton High ainsi que du financement pour du Centre communautaire du secteur nord et le prolongement de la promenade Twin Oaks.

Points saillants du budget des services publics 2019 de 39,9 millions de dollars (eau et égouts):

- La facture annuelle d'eau et d'égout d'un ménage type à Moncton augmentera de 32 dollars, soit 8 dollars par trimestre* (consommation moyenne par ménage de 272 mètres cubes, selon la définition du gouvernement provincial). Ces chiffres sont calculés d'après une facture annuelle de 1 057 dollars, soit 264,25 dollars par trimestre. Ce montant comprend les frais de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton, soit 210 dollars, qui ne changent pas par rapport à 2018. Cette somme sera consacrée aux différentes initiatives d'amélioration et de modernisation de l'installation d'épuration des eaux usées ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure du réseau de distribution d'eau de Moncton.

*La moyenne de consommation d'eau d'un ménage type à Moncton est moindre que la moyenne provinciale, ce qui réduit l'augmentation prévue des frais d'eau et d'égout.

-30-

Information :

Isabelle LeBlanc

Directrice, Communications

Ville de Moncton

[506.853.3592](tel:506.853.3592) / isabelle.leblanc@moncton.ca